

BULLETIN D'ADHÉSION

J'atteste sur l'honneur répondre aux conditions requises pour bénéficier du Pass'Charente transport, à savoir : l'âge et le lieu de résidence. Par conséquent, je certifie que les éléments que je viens de fournir sont exacts.

Fait à : _____

Le : _____

Signature obligatoire (parents pour les mineurs) : _____

Merci de renvoyer sous enveloppe affranchie votre bulletin, accompagné des pièces justificatives à l'adresse indiquée au dos.

**Pour plus d'informations : www.cg16.fr
ou Service des transports : 05 45 22 80 05.**

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les droits d'accès et de vérification des informations nominatives vous concernant s'exercent auprès du Département de la Charente, Direction de l'Aménagement et de l'Éducation (DAE).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Pass'Charente
transport**

Pour que chacun puisse accéder
à la mobilité en milieu rural.



→ **Transports
en commun
départementaux**

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département de la Charente met en place le Pass'Charente transport.

Le Pass'Charente transport qu'est-ce que c'est ?

Un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets uniquement auprès des sociétés de transport à la demande et des taxis **partenaires de l'opération**.

Pour qui ?

Les personnes âgées de 6 à 18 ans et de plus de 70 ans vivant sur le territoire charentais (hors Grand Angoulême et communauté de communes de Cognac).

Comment recevoir le Pass'Charente transport ?

Il vous suffit de compléter le bulletin d'adhésion ci-joint et de l'envoyer à l'adresse indiquée accompagné des justificatifs suivants : photocopie de votre carte d'identité (ou de votre livret de famille), d'un justificatif de domicile et d'un formulaire de désignation du parent demandeur dans le cas d'une garde alternée*.

Vous recevrez alors gratuitement à votre domicile le Pass'Charente transport valable pour l'année civile en cours ainsi que la liste des transporteurs agréés par le Département.

ATTENTION !

Aucun rendu de monnaie ne pourra être effectué sur les chèques. Vous devez compléter en espèces si le montant de la prestation dépasse la valeur des titres présentés. Les coupons non utilisés au 31 décembre de l'année de validité du chéquier ne pourront faire en aucun cas l'objet d'un remboursement. **L'offre est limitée à un seul Pass'Charente transport par an et par personne.**

* Cette demande concerne un enfant âgé de 6 à 18 ans. S'il est en résidence alternée, ce bulletin doit être complété par un formulaire de désignation du parent demandeur. Ce formulaire peut être obtenu par simple demande téléphonique au 05 45 22 80 05 ou téléchargeable sur le site : cg16.fr (grands travaux, routes et déplacements / transports départementaux / chèques transport)

BULLETIN D'ADHÉSION

Afin de recevoir gratuitement à votre domicile le Pass'Charente transport, nous vous invitons à remplir lisiblement le coupon réponse ci-dessous et à l'envoyer à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE
Direction de l'Aménagement et de l'Éducation
Service des transports
31 bd Emile Roux
16917 ANGOULÊME Cedex 9

Mlle Mme M.

Nom du bénéficiaire : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Documents à fournir :

- photocopie de votre carte d'identité ou du livret de famille

- justificatif de domicile

- formulaire de désignation du parent demandeur à produire dans le cas de garde alternée*